



PERSPECTIVES MONDIALES DES ZONES HUMIDES

L'état mondial des zones
humides et de leurs
services à l'humanité
Résumé 2018

MESSAGES CLÉS

- Préserver les fonctions et la bonne santé des zones humides naturelles est essentiel pour garantir un développement durable et assurer la survie de l'humanité.
- Bien que leur superficie mondiale reste supérieure presque aussi grand que le Groenland, les zones humides connaissent un déclin rapide : d'après les données disponibles, leur étendue aurait diminué de près de 35% depuis 1970.
- Les espèces animales et végétales qu'elles abritent sont de ce fait en danger, un quart d'entre elles étant menacées de disparition.
- Les zones humides qui persistent voient également leur qualité se dégrader sous l'effet de la pollution, de l'assèchement, des espèces envahissantes, du changement climatique, d'une exploitation non durable et de la perturbation du régime d'écoulement des eaux.
- Or, aussi bien en termes de sécurité alimentaire que d'atténuation des effets du changement climatique, les zones humides offrent des services écosystémiques d'une importance cruciale et d'une valeur bien supérieure à celle de nombreux écosystèmes terrestres.
- La Convention de Ramsar a pour objet de favoriser la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides. Elle est au cœur de l'action menée pour enrayer et infléchir leur dégradation et leur disparition.
- Pour assurer la conservation et la restauration des zones humides, il s'agit essentiellement de :
 - renforcer le réseau de Sites Ramsar et d'autres zones humides protégées ;
 - intégrer les zones humides dans la planification et la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après-2015 ;
 - renforcer les dispositions juridiques et pratiques en vue de conserver l'ensemble des zones humides ;
 - appliquer les orientations Ramsar relatives à l'utilisation rationnelle des zones humides ;
 - proposer des mesures d'incitation économique et financière aux populations et aux entreprises ;
 - veiller à ce que toutes les parties prenantes participent à la gestion des zones humides ;
 - améliorer la réalisation des inventaires et la détermination de l'étendue des zones humides au niveau national.

INTRODUCTION

La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont essentielles à la subsistance des populations. Du fait du très large éventail de services écosystémiques qu'elles procurent, les zones humides jouent un rôle crucial dans le développement durable. Or, il est fréquent que les décideurs politiques sous-estiment la valeur des avantages qu'elles offrent aussi bien à l'humanité qu'à la nature.

Mieux connaître ces valeurs et l'état des zones humides est fondamental pour assurer leur conservation et leur utilisation rationnelle. Les présentes Perspectives mondiales des zones humides rendent compte de l'étendue, de l'évolution, des moteurs de changement et des mesures à prendre pour préserver ou rétablir les caractéristiques écologiques de ces milieux naturels.



État et tendances

Étendue

On dispose de données plus précises sur l'étendue des zones humides de la planète. Les zones humides intérieures et côtières présenteraient ainsi une superficie mondiale de plus de 12,1 millions de km², soit une étendue supérieure presque aussi grande que le Groenland. Sur l'ensemble de ces zones humides, 54% sont inondées en permanence et 46% de façon saisonnière. Pour autant, partout dans le monde, on constate un déclin constant de l'étendue des zones humides naturelles : d'après les données disponibles, entre 1970 et 2015, les zones humides marines/ côtières aussi bien que les zones humides intérieures auraient régressé de près de 35%, soit un déclin plus de trois fois supérieur au taux de disparition des forêts. Par opposition, les zones humides artificielles, essentiellement composées de rizières et de réservoirs, ont vu leur superficie pratiquement doubler sur la même période ; elles représentent aujourd'hui 12% des zones humides. Néanmoins, cette hausse ne compense pas la perte des zones humides naturelles.

Biodiversité

Selon les données disponibles au niveau mondial, les espèces dépendantes des zones humides comme les poissons, les oiseaux d'eau ou les tortues, voient leurs populations fortement diminuer. Un quart d'entre elles sont désormais menacées d'extinction, notamment dans les régions des tropiques. Depuis 1970, on constate un déclin de 81% des populations de poissons d'eau douce dans les zones humides intérieures et de 36% des espèces marines et côtières.

Pratiquement tous les taxons dépendant de zones humides côtières et intérieures ayant fait l'objet d'une évaluation sont gravement menacés (avec plus de 10%

des espèces menacées à l'échelle mondiale).

Les tortues marines, la mégafaune inféodée aux zones humides, les reptiles d'eau douce, les amphibiens, les mollusques non marins, les coraux, les crabes et les écrevisses figurent parmi les espèces exposées au risque d'extinction le plus élevé à l'échelle mondiale, avec plus de 30% des espèces mondialement menacées. Le risque d'extinction semble s'aggraver. Bien que les espèces d'oiseaux d'eau soient exposées à un risque de disparition relativement faible au niveau mondial, la plupart des populations sont en proie à un déclin continu. Seuls les poissons-perroquets et les chirurgiens dépendant des récifs coralliens et les libellules sont peu menacés.

Qualité de l'eau

L'évolution de la qualité de l'eau reste globalement négative. Depuis les années 1990, la pollution de l'eau s'est aggravée dans presque tous les cours d'eau d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Selon les prévisions, cette détérioration devrait s'intensifier.

Les eaux usées non traitées, les rejets industriels, le ruissellement agricole, l'érosion et la modification du régime de sédimentation figurent parmi les principales causes de dégradation. Selon les projections, d'ici à 2050, un tiers de la population mondiale sera exposé à un risque élevé de pollution de l'eau par l'azote et le phosphore, d'où un phénomène de prolifération des algues et d'eutrophisation capable d'entraîner la disparition de poissons et d'autres espèces. Environ un tiers de tous les cours d'eau d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie sont victimes d'une pollution grave par des agents pathogènes et, ces vingt dernières années, la charge en coliformes fécaux n'a cessé de croître dans ces régions. On



constate également une augmentation de la salinité dans de nombreuses zones humides, notamment au niveau des eaux souterraines, ce qui nuit à l'agriculture. Les oxydes d'azote provenant des combustibles fossiles et l'ammoniac provenant de l'agriculture provoquent des dépôts acides. Le drainage minier acide représente lui aussi un polluant majeur. La pollution thermique liée aux centrales électriques et à l'industrie entraîne une raréfaction de l'oxygène, des modifications de la chaîne alimentaire et une diminution de la biodiversité. On estime à 5,25 trillions au moins le nombre de particules de plastique à la surface des océans du monde, d'où de très graves conséquences sur les eaux côtières. Dans près de la moitié des pays de l'OCDE, les concentrations de pesticides dans les eaux de zones agricoles sont supérieures aux seuils recommandés au niveau national. Tous ces phénomènes nuisent à notre santé, mettent à mal les services écosystémiques et contribuent à l'appauvrissement de la biodiversité.

Processus écosystémiques

Les zones humides font partie des écosystèmes les plus productifs sur le plan biologique. Elles jouent un rôle de premier plan dans le cycle de l'eau : elles reçoivent de l'eau, la stockent et la restituent au fil du temps. Elles servent aussi à réguler les débits d'eau et à apporter l'eau nécessaire à la vie. Si les lits de cours d'eau, les plaines inondables et les zones humides reliées entre elles remplissent des fonctions essentielles sur le plan hydrologique, de nombreuses zones humides « isolées du point de vue géographique » jouent elles aussi un rôle important. Néanmoins, des changements au niveau de l'utilisation des terres et la réalisation d'infrastructures pour réguler les débits d'eau ont réduit les liens entre de nombreux réseaux hydrographiques et zones humides de plaines inondables. Les zones humides régulent les cycles de nutriments et de métaux lourds et peuvent filtrer ces substances et d'autres polluants. Elles renferment l'essentiel des réserves de carbone du sol de la planète mais à l'avenir, sous l'effet du changement climatique,

elles pourraient se transformer en sources de carbone, en particulier dans les régions du pergélisol.

Services écosystémiques

Les services offerts par les écosystèmes de zones humides sont bien supérieurs à ceux des écosystèmes terrestres. Ces écosystèmes procurent en effet des denrées alimentaires indispensables, dont le riz, l'eau douce et les ressources halieutiques côtières ou les poissons d'eau douce, ainsi que des fibres et des combustibles. Les services de régulation occupent eux aussi une place de premier plan, notamment en ce qui concerne le climat, les régimes hydrologiques, la lutte contre la pollution et la réduction des risques de catastrophes naturelles. Du fait de leurs caractéristiques naturelles, les zones humides revêtent souvent une grande importance sur les plans culturel et spirituel. Elles offrent aussi de nombreuses possibilités en termes d'activités de loisir et de tourisme. Si l'on dispose d'un certain nombre de données sur les services écosystémiques à l'échelle mondiale, il est urgent de recueillir des informations plus ciblées à l'intention des décideurs aux niveaux local et national.

Le stockage et le piégeage du carbone par les zones humides jouent un rôle fondamental dans la régulation du climat mondial. Les tourbières et les zones humides côtières végétalisées forment d'importants puits de carbone. Les marais salés piègent des millions de tonnes de carbone par an. Bien que les tourbières n'occupent que 3% de la surface terrestre, elles stockent deux fois plus de carbone que l'ensemble des forêts de la planète. Néanmoins, les zones humides d'eau douce représentent également la plus grande source naturelle de méthane, un gaz à effet de serre, notamment lorsqu'elles sont mal gérées. Les retenues d'eau en région tropicale peuvent elles aussi dégager du méthane, ce qui réduit ou annule les avantages de faible émission de carbone signalés pour la production hydroélectrique.



Moteurs de changement

Pour favoriser l'utilisation rationnelle des zones humides, il est indispensable de bien cerner les moteurs de changement afin de s'attaquer aux causes profondes de la perte et de la dégradation du milieu. La disparition et la détérioration des zones humides se poursuit sous l'effet d'activités d'extraction, de drainage ou de conversion des terres, suite à l'introduction d'espèces envahissantes ou du fait d'autres actions influant sur les volumes d'eau et sur la fréquence des périodes d'inondation et d'assèchement.

Des moteurs indirects de changement, en lien avec la production d'énergie hydraulique, d'aliments et de fibres, la création d'infrastructures et le secteur du tourisme et des loisirs, ont à leur tour une incidence sur ces moteurs directs. Le changement climatique constitue par ailleurs un moteur de changement à la fois direct et indirect. Dans ce contexte, les mesures d'adaptation et d'atténuation peuvent avoir un effet multiplicateur dans la lutte contre d'autres moteurs de changement. Les grandes tendances mondiales sont également à prendre en compte, notamment la démographie, la globalisation, l'évolution des modes de consommation et l'urbanisation, le changement climatique semant l'incertitude à tous les niveaux.

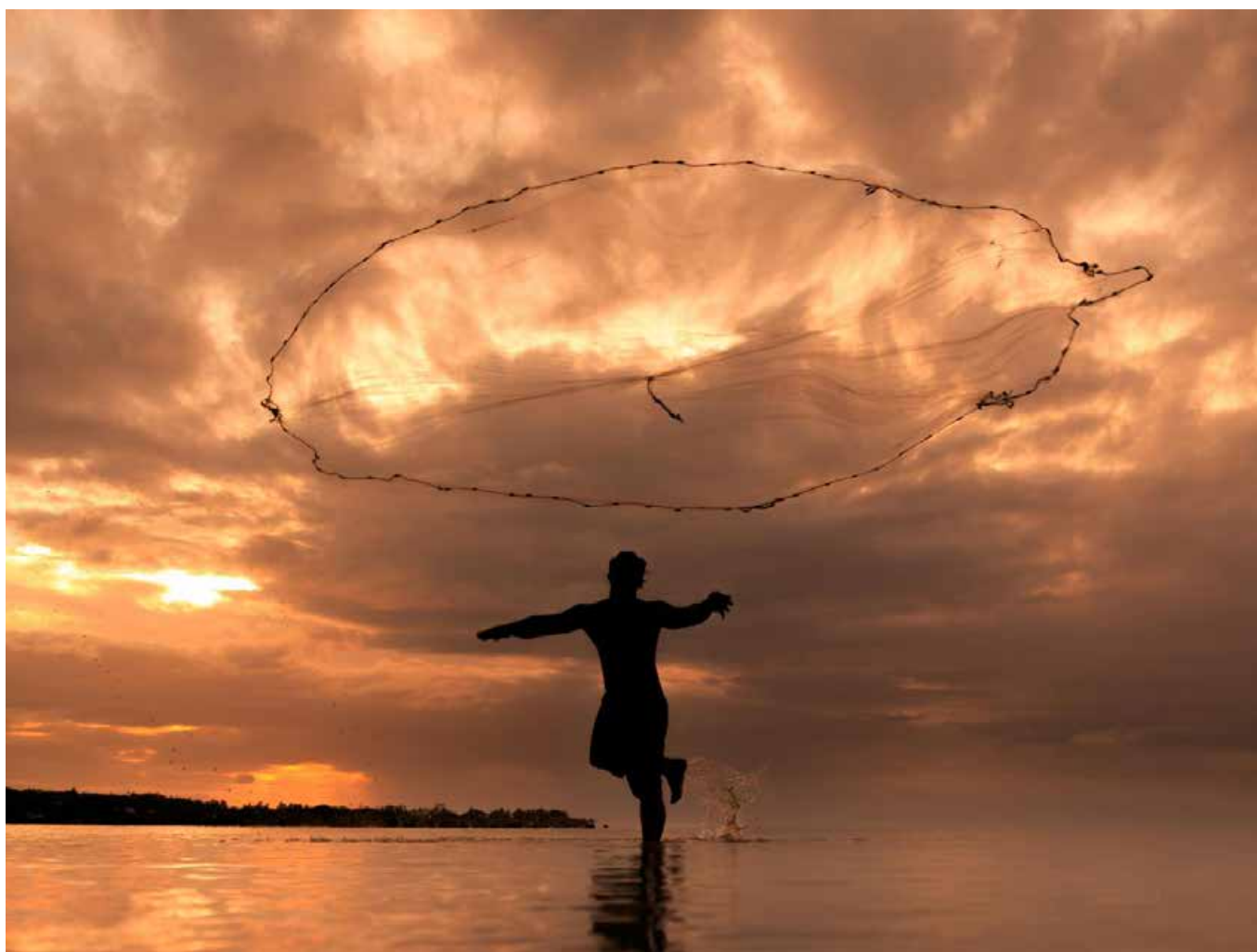


© Charlie Waite

La Convention de Ramsar

La Convention de Ramsar a pour objet de favoriser la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides, de sorte que les avantages qu'elles procurent contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, de l'Accord de Paris sur le changement climatique et d'autres textes apparentés. Le quatrième Plan stratégique Ramsar permet d'orienter les travaux de la Convention dans la lutte contre les causes de disparition et de dégradation ; il encourage l'utilisation rationnelle des zones humides, le renforcement de la mise en œuvre de la Convention, ainsi que la conservation et la gestion efficaces du réseau de Sites Ramsar. Les Parties à la Convention se sont d'ores et déjà engagées à préserver les caractéristiques écologiques de plus de 2300 zones humides d'importance internationale d'une superficie totale de près de 250 millions d'hectares, soit entre 13 et 18 % des zones humides de la planète.

La Convention de Ramsar est particulièrement bien placée pour inverser la tendance à l'appauvrissement des zones humides à l'échelle mondiale. Seul traité international spécifiquement consacré aux zones humides, elle sert de cadre à la réalisation de nombreux objectifs mondiaux liés aux zones humides. En réalité, les zones humides contribuent de manière directe ou indirecte à la réalisation de 75 indicateurs des ODD. En tant que codépositaire, aux côtés du PNUE, de l'indicateur 6.6.1 des ODD, la Convention joue un rôle majeur dans l'établissement de rapports sur l'étendue des zones humides sur la base d'informations contenues dans les rapports nationaux. Plateforme unique en son genre, elle favorise la collaboration et les partenariats à l'appui d'autres mécanismes internationaux en fournissant les meilleurs avis, données et recommandations disponibles pour permettre aux gouvernements nationaux de tirer pleinement parti des avantages offerts à la nature et à la société par des zones humides en bonne santé.



Réponses

Il est urgent d'agir aux niveaux international et national afin de mieux faire connaître les avantages des zones humides, de mettre en place des garanties plus importantes pour assurer leur pérennité et de veiller à ce qu'elles fassent partie intégrante des plans nationaux de développement. Il convient notamment de :

- **Renforcer le réseau de Sites Ramsar et d'autres zones humides protégées :** s'il est encourageant de constater que plus de 2300 zones humides d'importance internationale ont d'ores et déjà été classées Sites Ramsar, ce n'est pas suffisant. Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de gestion afin d'en assurer l'efficacité. Actuellement, moins de la moitié des Sites Ramsar en sont pourvus.
- **Intégrer les zones humides dans la planification et la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après-2015 :** faire en sorte que les zones humides fassent partie intégrante de programmes de développement à grande échelle, à l'image des ODD, de l'Accord de Paris sur le changement climatique ou du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.
- **Renforcer les dispositions juridiques et pratiques en vue de conserver l'ensemble des zones humides :** il conviendrait d'appliquer des lois et politiques relatives aux zones humides de manière intersectorielle à tous les niveaux, et que tous les pays se dotent de politiques nationales pour les zones humides. L'approche « éviter-atténuer-compenser » préconisée par Ramsar et intégrée dans de nombreuses législations nationales constitue un outil précieux à cet effet. De fait, il est plus facile d'éviter les impacts sur les zones humides que de les restaurer.
- **Appliquer les orientations Ramsar relatives à l'utilisation rationnelle des zones humides :** la Convention dispose de tout un éventail d'orientations pertinentes. Les mécanismes Ramsar, à l'image des Rapports sur les changements dans les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar, du Registre de Montreux sur les Sites Ramsar en péril ou des Missions consultatives Ramsar, aident à cerner et à résoudre les difficultés en matière de conservation et de gestion des Sites Ramsar.
- **Proposer des mesures d'incitation économique et financière aux populations et aux entreprises :** de multiples mécanismes permettent de financer des activités de conservation des zones humides, notamment les stratégies de lutte contre le changement climatique et le système de paiement pour services écosystémiques. Supprimer les incitations à effets pervers est utile. Il est possible d'aider les entreprises à conserver les zones humides au moyen de régimes fiscaux particuliers, de programmes de certification ou de projets sur la responsabilité sociale des entreprises. Les investissements publics sont également d'une importance cruciale.
- **Veiller à ce que toutes les parties prenantes participent à la gestion des zones humides :** il convient de tenir compte des multiples avantages des zones humides. Pour prendre des décisions éclairées, les parties prenantes doivent avoir pleinement conscience des services écosystémiques offerts par les zones humides et de leur importance en termes de subsistance et de bien-être humain.
- **Améliorer la réalisation des inventaires et la détermination de l'étendue des zones humides au niveau national :** l'acquisition de connaissances permet d'étayer des approches novatrices en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des terres humides. Citons à titre d'exemple la télédétection ou la réalisation d'évaluations sur le terrain, la science citoyenne ou la prise en compte de connaissances des peuples autochtones et des communautés locales. Définir et suivre les indicateurs relatifs aux avantages des zones humides et aux moteurs de changement est essentiel pour favoriser l'utilisation rationnelle des zones humides et la gestion adaptative.

Il existe un large éventail de solutions efficaces en matière de conservation des zones humides, aussi bien au niveau international et national qu'à celui des bassins hydrographiques et des sites. Tout au long du processus, des pratiques de bonne gouvernance et la participation du grand public sont deux éléments fondamentaux. Parallèlement, il est indispensable de mettre en place des plans de gestion, de trouver des sources de financement et de mettre à profit toutes les connaissances disponibles.



© Convention de Ramsar 2018. Secrétariat de la Convention de Ramsar.
28 rue Mauverney, CH-1196 Gland, Suisse. Tél. +41 22 999 01 70

Avertissement : Les opinions exprimées dans le présent document d'information sont celles des auteurs y ayant contribué et ne sont pas nécessairement le reflet des opinions ou des politiques officielles de la Convention sur les zones humides (Convention de Ramsar). De même, la terminologie employée dans cet ouvrage n'implique aucune prise de position quant au statut juridique ou l'état de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La Convention sur les zones humides, également appelée Convention de Ramsar, est un traité mondial intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial qui porte sur un seul écosystème.